



# le **M**ouvement



**Le printemps est à nos portes**

**Prendre note que le bureau ainsi que la bibliothèque seront fermés pour le congé de Pâques du 7 au 10 avril inclusivement**

**Bureau municipal  
819 362-2712**

**Heures d'ouverture**  
Du lundi au jeudi  
de 9 h à 16 h30 et  
le vendredi de 9h à 12h30

290, route 165 Sud, C.P. 245,  
Plessisville (Québec) G6L 2Y7  
[info@paroisseplessisville.com](mailto:info@paroisseplessisville.com)







# Mot du conseil

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

La saison printanière est à nos portes. La nature se réveillera peu à peu, nous offrant du même coup un regain d'énergie. Nous espérons que vous avez pu profiter des joies de l'hiver dans notre belle région et nous remercions tous ceux et celles qui ont contribué à offrir à la population un éventail d'activités intéressantes et diversifiées.

## Informations générales

### Services municipaux 819 362-2712

Renseignements généraux.....#4401

Entretien des routes.....#4406

Matières résiduelles.....#4401

Animaux perdus.....#4406

Bibliothèque.....#4405

### Collectes des encombrants

O.R.A.P.É. :.....819 362-0001

### Feu (permis de)

MRC de l'Érable.....819 362-2333  
poste 1254

### Urgence municipale

Fins de semaines et soirées

819 621-9049

Dans les dernières semaines, une entente a été conclue avec la Ville de Plessisville pour le regroupement de nos camps de jour respectifs. Cette annonce vient entre autres répondre à un besoin soulevé depuis longtemps par les familles plessisvilloises qui souhaitaient que leurs enfants ne soient pas séparés de leurs camarades du simple fait que certains habitaient sur le territoire de la Ville et d'autres, celui de la Paroisse. Ce regroupement permettra également de bonifier le service offert aux familles, et ce, à un coût raisonnable.

Une nouvelle entente de partenariat a été conclue avec la Ville de Plessisville et le Festival de l'Érable qui permettra d'offrir à tous l'entrée gratuite sur le site du Festival pour la journée du dimanche. Cet événement nous offre une belle occasion de nous rassembler et de faire rayonner la région de l'Érable. Il était donc important pour nous de soutenir encore davantage l'organisation en unissant nos forces.

### Un regroupement bénéfique

Bien que plusieurs ententes aient vu le jour au cours des derniers mois, notre relation avec nos voisins demeure fragile, puisque malgré toute notre bonne volonté, le climat de collaboration qui prévaut actuellement sera toujours dépendant de la vision des élus en place. Tel que nous l'avons toujours mentionné, nous souhaitons mettre en place une solution durable à long terme pour mettre fin, une fois pour toutes, aux mésententes historiques. En ce sens, comme vous le savez probablement déjà, l'étude d'opportunité portant sur un regroupement municipal entre la Ville et la Paroisse de Plessisville a été rendue publique. Il vous est possible de la consulter au [www.ensembleplessisville.info](http://www.ensembleplessisville.info). Le document fait suite à un travail effectué par les administrations municipales de la Ville et de la Paroisse, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Vous trouverez également sur le site la réponse à plusieurs de vos questions.

À la lecture des informations incluses dans l'étude et suite à ce que nous avons pu constater depuis notre entrée en fonction, il nous paraît évident qu'un regroupement des deux municipalités serait bénéfique pour l'ensemble de la population. C'est donc en toute transparence que nous admettons être tous et toutes en faveur d'un regroupement. Toutefois, nous sommes tout à fait conscients que la situation peut susciter des questions ou des inquiétudes chez certains citoyens. De plus, il est primordial pour nous de vous consulter, de vous écouter et d'entendre vos préoccupations. C'est pourquoi nous vous invitons à participer en grand nombre aux séances de consultation publique, puisque nous espérons que ce sera l'occasion d'avoir des discussions franches, ouvertes et respectueuses sur ce sujet qui est évité depuis trop longtemps.

Afin d'obtenir un regard extérieur et impartial, un mandat a été confié à la firme Raymond Chabot Grand Thornton afin de faire une analyse de l'historique financière des deux municipalités et une projection du taux de taxation pour les prochaines années.

Nous vous rappelons que nous sommes tous et toutes disponibles pour entendre vos préoccupations ou pour répondre à vos questions. Nous souhaitons ardemment que cette démarche soit faite dans le respect de nos citoyens et qu'elle devienne un projet de société mobilisateur et porté par toute une communauté désireuse d'offrir aux générations futures un milieu de vie harmonieux, prospère, dynamique, offrant des services de qualité à nos jeunes, nos familles, nos aînés, nos entrepreneurs, nos agriculteurs, etc. Nous souhaitons un développement harmonieux et équilibré, dans le respect des réalités respectives des milieux ruraux et urbains.

La question du regroupement municipal suscite depuis très longtemps des discussions émotives et enflammées où les valeurs de chacun s'entrechoquent. C'est normal, c'est humain et il est important pour nous que chacun soit à l'aise de s'exprimer sur le sujet. Nous vous remercions à l'avance de respecter les opinions de tous, puisque nous espérons de tout cœur que nous saurons faire en sorte que ce projet de société saura nous rassembler plutôt que de nous diviser. L'avenir de notre communauté, que nous sommes en train de dessiner, c'est notre affaire à tous!

Jean-François, Bélanda, Annick, Jonathan, Rémi, Marc et Joanie





# Administration générale

## Séance ordinaire

du conseil du 9 janvier 2023

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport de la liste des contrats municipaux comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$ pour l'année 2022. Cette liste est accessible sur le site internet de la municipalité.

La directrice générale et greffière-trésorière fait dépôt du rôle de perception pour la taxation 2023.

Ratifier les comptes payés en décembre et d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 900 995,28\$.

## Séances ordinaires du conseil municipal pour 2023

9 janvier (2e lundi)

6 février

6 mars

3 avril

1er mai

5 juin

4 juillet (mardi)

7 août

5 septembre (mardi)

2 octobre

6 novembre

4 décembre

18 décembre (3e lundi)

Les séances ordinaires du conseil municipal débutent à 20 h.

La greffière-trésorière est autorisée à verser une aide financière aux organismes suivants :

- 250\$ au Club Lions de Plessisville
- 150\$ à la polyvalente la Samare pour la collecte de sang 2023.

La municipalité de la Paroisse de Plessisville appuie les Journées de la persévérance scolaire 2023. Lors des Journées de la persévérance scolaire du 13 au 17 février 2023, nous nous engageons:

- à porter fièrement le ruban de la persévérance scolaire
- à participer au jeudi perséVert
- à participer au mouvement d'encouragement régional Tope là !

Le conseil municipal approuve l'embauche de Mme Laurie Sauvageau, emploi permanent, comme adjointe aux communications. Que la description de tâches, le salaire et les conditions de travail convenus soient consignés dans une entente de travail signée par l'employé et la directrice générale.

Le conseil municipal accorde une indexation des salaires aux employés et élus municipaux de 6,24% et une augmentation de salaire à certains employés municipaux, rétroactive au 2 janvier 2023. De plus, la prime de disponibilité pour les employés attirés au déneigement soit aussi indexée de 6,24 %.

La municipalité de la Paroisse de Plessisville se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2023. La municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits.

La municipalité nomme Mme Joanie De Ladurantaye, directrice générale et greffière-trésorière à titre de représentante autorisée à signer les documents soumis par le MTMDET pour lesdits travaux.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à expédier un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues de 2021. La date ultime pour recevoir le paiement des taxes dues de 2021 est le 23 février 2023. Advenant le non-paiement des sommes dues de 2021 en date du 24 février 2023, un montant supplémentaire sera chargé, selon la facture reçue du notaire, à chacune des propriétés visées pour recevoir la description technique de leur propriété afin de pouvoir être transféré, par la suite, à la MRC de l'Érable.

Mandater M. Claude Dupuis pour entretenir la patinoire du Domaine Somerset pendant la saison hivernale 2022-2023 pour un montant de 2 000\$. La municipalité versera un montant de départ de 1000\$ à la signature du contrat. Un montant de 500\$ sera versé à la fin janvier et sur réception des heures faites à la fin du contrat, le solde de 500\$ sera versé.

Un montant de 25 000\$ est attribué à la réserve pour la disposition des boues municipales et un montant de 3 125\$ est attribué à la réserve dédiée aux élections pour l'année 2022 selon les règlements 647-21 et 659-22.

Approuver les travaux mentionnés au décompte progressif no 4, réalisés par E.M.P. inc., en date du 02 décembre 2022 pour la réfection du petit rang 10, au montant de 237 320,56\$ incluant les taxes applicables.



# Administration générale (suite)

---

Autoriser la greffière-trésorière à procéder au paiement d'une somme de 213 588,51\$ incluant les taxes applicables, tenant compte de la retenue contractuelle de 10%.

La directrice générale est autorisée à préparer l'appel d'offres pour la vidange, le transport et la disposition des boues de fosses septiques avec les deux options (année 2023 et années 2023 et 2024) sur le territoire de la municipalité de la Paroisse de Plessisville et qu'il soit expédié à au moins deux entrepreneurs.

La directrice générale est autorisée à préparer l'appel d'offres pour l'achat d'un camion style "pick-up" et qu'il soit expédié à au moins deux entrepreneurs.

## Séance ordinaire

du conseil du 6 février 2023

Le rapport financier du vérificateur pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2022 de la Municipalité de la Paroisse de Plessisville préparé par le Groupe RDL Thetford/Plessisville inc. soit déposé et expédié au MAMH, lequel indique un surplus d'exercice de 354 154\$, laissant ainsi un excédent de fonctionnement non affecté de 667 311\$. De plus, nous retrouvons un solde non affecté de 373 218 \$ au fonds de roulement. Quant à l'endettement total net à long terme, il se situe à 4 854 394\$.

Ratifier les comptes payés en décembre et autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 404 939,71\$.

Une aide financière est versée aux organismes suivants :

- 1000 \$ à l'Association des gens d'affaires de l'Érable
- 300\$ au Défi Santé de Plessisville pour l'année 2023

La modification de l'horaire pour le bureau municipal.

Du lundi au jeudi : de 9 h à 16 h 30 et

Le vendredi : de 9 h à 12 h 30 – fermé en après-midi.

Le renouvellement de la cotisation annuelle de Mme Laurie Sauvageau à l'Association des communicateurs municipaux du Québec

La Municipalité de la Paroisse de Plessisville participe au programme de récupération des tubulures de la MRC de L'Érable, elle s'engage à adopter une clause spéciale pour la taxation du traitement des tubulures.

Autorisation à la directrice générale et greffière-trésorière à transmettre, avant le 10 mars 2023, au bureau de la MRC de L'Érable, la liste des immeubles pour qu'ils soient procédés à la vente à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

L'inscription de Mme Joanie De Ladurantaye ainsi que Mme Johanne Dubois au congrès de l'ADMQ qui se tiendra du 14 au 16 juin 2023 au Centre des congrès de Québec au coût de 566\$ taxes en sus par membre.

L'inscription de Mme Johanne Dubois à la formation, application pratique des règles de fixation des taux de taxes foncières qui se tiendra en ligne le 10 mai 2023 au coût de 235 \$.

Le conseil ratifie l'autorisation à Mme Joanie De Ladurantaye, directrice générale à signer le contrat de service avec la firme de communication Flip.

Une demande de dérogation mineure faite sur le lot 4 017 967 afin de permettre une marge de recul arrière de 1.74 mètre, au lieu de 2 mètres, pour le bâtiment principal, tel que prescrit au règlement de zonage et de permettre une marge de recul latérale de 1.93 mètre, au lieu de 2 mètres, pour le bâtiment principal, tel que prescrit au règlement de zonage. Le préambule fait partie de la présente résolution et le conseil municipal accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 4 017 967.

La municipalité de la Paroisse de Plessisville informe le ministère des Transports, via le rapport financier de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, pour un montant de 854 751\$ (voirie été : 472 927 \$ et voirie hiver : 381 824\$) dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Appuyer la demande de DOB construction afin de permettre le changement d'usage afin de permettre l'usage d'un salon de coiffure et d'esthétique, un service de location d'espaces d'entreposage intérieurs et un bureau d'entrepreneur général pour le lot 4 016 695.

# Administration générale (suite)

## Informations diverses

Le conseil municipal adopte le règlement no 660-22, règlement modifiant le règlement de zonage n° 595-16 de la Paroisse de Plessisville, afin d'autoriser la classe d'usage Parc et récréation extensive (P-1) dans les zones PR-1 et RF-1.

Le conseil municipal adopte le règlement no 663-23, règlement sur l'utilisation de l'eau potable et abrogeant le règlement numéro 570-13.

## Prochaine séance du conseil

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le lundi 3 avril à 20 h à la salle du conseil. Vous pouvez assister à la séance en vous présentant directement à la municipalité ou via Teams.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal devra acheminer ses commentaires ou questions par courriel à [info@paroisseplessisville.com](mailto:info@paroisseplessisville.com) ou par courrier au bureau municipal situé au 290, Route 165 Sud, C.P. 245, Plessisville, G6L 2Y7, à l'attention de Mme Joanie de Ladurantaye et portant la mention période de questions pour la séance du conseil. De plus, le message doit être reçu au plus tard à 12 h, le jour de la séance.



## Clinique d'impôt 2022

L'organisme Droits Devant Érable (DDÉ) organise des cliniques pour les gens à faible revenu de la MRC de l'Érable. Elles se tiendront le lundi et mercredi du 6 mars au 19 avril. Une contribution volontaire peut être remise à l'organisme.

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 819-362-0066 du lundi au jeudi de 9h à 17h.



## Café rencontre

Le 13 mars de 13h30 à 14h30 aura lieu le café rencontre sur la médiation citoyenne qui est ouvert à tous. L'activité se tiendra au local de Droits Devant Érable au 1520-B Avenue St-Louis, Plessisville.

## Service de garde en milieu familial

Deviens responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial reconnu au Bureau coordonnateur du CPE la Girouette

Les avantages sont nombreux!

- Tu profiteras d'un revenu moyen de 50 000 \$/année
- Tu bénéficieras d'un soutien pédagogique et technique
- Tu auras la liberté de faire ton horaire et de choisir tes vacances!
- Tu offriras un service de qualité et une stabilité aux familles de la région
- Tu choisiras ta clientèle
- Tu auras droit à des avantages lors d'un retrait préventif et d'un congé de maternité
- Tu feras une réelle différence dans le développement des enfants
- Tu seras aux commandes de ta propre entreprise



De plus, en devenant RSGÉ, tu recevras un incitatif financier du Ministère de la Famille d'un montant de 3 500 \$

Joins-toi à l'équipe! 819-362-6911 au poste 2225

## Collecte de sang

En partenariat avec USNR/ Grosse Job, la Collecte de sang La Samare est de retour ce 24 avril prochain !

Voici la thématique, « Cette année, ça va le Fer ! »

Les élèves de la Polyvalente La Samare seront les grands créateurs de cette collecte encore une fois en ayant comme mission de recruter le plus de DONNEURS possible !

N'hésitez pas à prendre déjà votre rendez-vous en appelant au 1-800-343-7264 !



## La MRC de l'Érable, un levier pour le tourisme et la culture

Plusieurs appels de dossiers visant les organisations et individus œuvrant en tourisme et en culture sont officiellement lancés par la MRC de L'Érable. Que ce soit par des fonds visant à soutenir les initiatives touristiques et culturelles, ou encore par les programmes permettant aux artistes de tous les niveaux de pratique de participer à la vie culturelle d'ici, la MRC souhaite agir comme un levier pour le tourisme et la culture sur son territoire.

Pour obtenir de l'accompagnement ou pour toutes questions, il est possible de contacter Sylvie Desbois, conseillère en développement touristique et culturel, aux coordonnées suivantes : [sdesbois@erable.ca](mailto:sdesbois@erable.ca) | 819 621-1333, poste 1287. Vous pouvez également consulter le site [regiondelerable.ca/fr/appeles-de-dossiers](http://regiondelerable.ca/fr/appeles-de-dossiers)

**BÉNÉVOLONS À L'UNISSON!**  
SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 16-22 avril 2023 49<sup>e</sup> ÉDITION

fcaq Fédération des Centres d'action bénévoles du Québec  
Présentée par Hydro Québec  
Je Bénévole.ca

## Fonte de la neige

Un suivi sera fait par les employés municipaux lors de la fonte des neiges pour vérifier l'état des cours d'eau, fossés et puisards. Au besoin et dans la mesure du possible, les employés feront les interventions nécessaires afin que l'eau s'écoule normalement.

## Neige

Nous vous rappelons qu'il est défendu, à tout propriétaire ou occupant d'un immeuble, de souffler ou d'amonceler de la neige, dans les rues, allées, places publiques et trottoirs. (Règlement 497-03 concernant les nuisances - article 10). Si vous le faites, vous commettez une infraction et êtes passible, en plus des frais, d'une amende minimale de 100.00 \$ et maximale de 300.00\$. Il en va de même pour les fossés. Il serait important d'en aviser votre déneigeur s'il y a lieu.



## Nids de poules

Avec les températures douces suivies de période de froid, les conditions se trouvent réunies pour la création de nids de poules. Une tournée régulière des employés municipaux sera faite afin de les colmater avec de l'asphalte froid. Lors de l'ouverture de l'usine d'asphalte, les employés feront du pavage avec de l'asphalte chaud afin de conserver les routes dans les meilleures conditions possible.

## Remerciement

La Municipalité de la Paroisse de Plessisville souhaite remercier M. Claude Dupuis et son fils Zack ainsi que M. Sylvain Gélinas pour l'entretien des patinoires du secteur. Le travail de ces gens a permis à la population de pouvoir utiliser les patinoires durant toutes la période hivernale.

## Nuisance canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire au maximum la nuisance que ceux-ci peuvent provoquer pour leurs voisins. Il peut s'agir des aboiements qui troublent la tranquillité des lieux, la présence d'un chien sur un terrain privé, ou le fait de le laisser sans laisse dans un endroit public. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le règlement 498-03 sur le site internet de la municipalité. Il est également de votre responsabilité de garder vos chats sur votre terrain afin de ne pas nuire ou incommoder le voisinage. Nous vous remercions de votre coopération.

## Animaux: bonnes pratiques à adopter

Avec l'arrivée du printemps, la municipalité de la Paroisse de Plessisville souhaite rappeler aux propriétaires d'animaux qu'il est de leur devoir d'enlever les excréments de leur animal dans les lieux publics tels que les rues, les parcs ainsi que l'espace réservé aux boîtes aux lettres communes.





# DANS L'ÉRABLE, ON CULTIVE L'INFORMATION



## DATES À RETENIR

Conseil des maires | les 22 mars et 19 avril

## ÉVÉNEMENTS

Midi-conférence sur la main-d'oeuvre en situation de handicap | le 8 mars  
Forum de concertation pour planifier la relève | le 23 mars  
Exposition de Céline Goulet (Carrefour de L'Érable) | jusqu'au 30 mars

## À CONSULTER

Guide des nouveaux arrivants  
[www.prendstaplace.com](http://www.prendstaplace.com)

## DES CAPSULES VIDÉO QUI INFORMENT ET SUSCITENT LA FIERTÉ

Diffusée en 2022, la série *Le producteur du mois* de la Communauté de fermiers de L'Érable présente des producteurs d'ici et met en valeur l'agriculture :

- La Pintarade (Princeville)
- MycoPousse (Inverness)
- Érablières PMG (Villeroy)
- Les Jardins Dublin (Inverness)
- Aronia Superfruits (Princeville)
- Ferme Ludré (Saint-Ferdinand)
- Ferme Pomerleau (Inverness)
- Jardins d'Inverness
- La Chatouilleuse (Sainte-Sophie)
- Ferme du vieux Jack (Notre-Dame-de-Lourdes)

Pour visionner les capsules :  
<https://communautedefermiers.ca/sentraider/>  
<https://www.youtube.com/@ErableTV>

## PRÉVENTION INCENDIE

- Pour profiter du chauffage au bois en toute sécurité (janvier)
- Dégagement des issues (février)

Pour visionner les capsules :  
<https://www.youtube.com/@ErableTV>

## EMPLOIS

- Stage technicien en évaluation
- Conseiller en séjour (2 postes)
- Conseiller aux entreprises (main-d'oeuvre et relève)

[www.erable.ca/emplois](http://www.erable.ca/emplois)



L'ÉRABLE  
TERRE DE CRÉATIVITÉ

## 1,4 M\$ POUR QUATRE INFRASTRUCTURES DE LOISIRS ET PLEIN AIR

En 2022, la MRC a priorisé quatre infrastructures régionales de loisirs et plein air pour une somme globale de 1,4 M\$, à raison de 250 000 \$ chacune provenant de l'entente « Signature innovation » du Fonds régions et ruralité (conclue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la MRC de L'Érable). Deux premiers projets ont été déposés par le Mont Apic et la parc régional des Grandes-Coulées. Le Centre aquatique de L'Érable et le parc linéaire des Bois-Francs sont visés par cette même entente.

Au parc régional, un développement important dans le secteur de la Forêt ancienne est en cours : agrandissement du stationnement (20 à 50 places), ajout d'un bâtiment d'accueil et d'un bâtiment sanitaire, installation d'un gazébo, ajout de trois refuges écoresponsables de type prêt-à-camper et aménagement d'un parc à chiens. [www.erable.ca/nouvelles\\_le\\_10\\_fevrier\\_2023](http://www.erable.ca/nouvelles_le_10_fevrier_2023)

Au Mont Apic, le projet d'enneigement artificiel a pris forme. Le projet, dont la phase I a été établie à 674 000 \$, pourra ainsi mieux répondre aux besoins des utilisateurs, rentabiliser les activités et lui permettre de remplir sa mission première. [www.erable.ca/nouvelles\\_le\\_6\\_mars\\_2023](http://www.erable.ca/nouvelles_le_6_mars_2023)

## LES MUNICIPALITÉS MULTIPLIENT LEURS EFFORTS À DÉVELOPPER UN MILIEU DYNAMIQUE

— Huit comités de citoyens sont actuellement actifs pour mettre à jour leur politique familiale et municipalité amie des aînés.

Soutenus par la conseillère au développement des communautés de la MRC de L'Érable, Sandra Vigneault, les travaux des comités vont bon train dans un objectif de favoriser l'épanouissement des familles, des enfants, des jeunes et des aînés.

- À Princeville : lancement réalisé en décembre.
- À Saint-Pierre-Baptiste et Saint-Ferdinand : lancement dans un avenir rapproché.
- À Lyster, Notre-Dame-de-Lourdes, Ville de Plessisville, Paroisse de Plessisville et Sainte-Sophie-d'Halifax : démarche en cours.

[www.erable.ca/nouvelles\\_le\\_16\\_fevrier\\_2023](http://www.erable.ca/nouvelles_le_16_fevrier_2023)

## UN HYMNE À TERRE DE CRÉATIVITÉ, SIGNÉ GAITH BOUCHER

— À travers cette chanson, l'artiste invite les gens à venir s'établir dans la région de L'Érable et apprécier l'accueil de ses résidents.

L'auteur-compositeur-interprète Gaith Boucher a été invité par L'Érable TOURISME et CULTURE, lors de la Soirée Ébullition du 30 novembre, à créer et à interpréter une chanson inspirée de différents éléments de la soirée où la créativité était à l'honneur.

Pour visionner la vidéo souvenir de l'événement et entendre un extrait de la chanson *Terre de créativité* : <https://youtu.be/DL5fLpXQ2ys>

Montage vidéo : TVCÉ

[www.erable.ca/nouvelles\\_le\\_17\\_fevrier\\_2023](http://www.erable.ca/nouvelles_le_17_fevrier_2023)

MRC de L'Érable | 1783, av. Saint-Édouard, Plessisville | 819 362-2333 | [info@erable.ca](mailto:info@erable.ca)

## Heures d'ouverture

LUNDI	FERMÉ
MARDI	13 h à 19 h
MERCREDI	FERMÉ
JEUDI	10 h à 12 h 13 h à 18 h
VENDREDI	13 h à 16 h
SAMEDI	9 h 30 à 11 h

# Loisirs, culture & activités

## Atelier de sensibilisation

Dans le cadre de sa campagne de sensibilisation VERS, l'organisme Droits Devant Érable (DDÉ) invite la population de la Paroisse de Plessisville à assister à son atelier de sensibilisation afin de démontrer différents visages de la pauvreté dans la MRC de l'Érable.

Date : mercredi le 22 mars 2023 à 10h30

Lieu : Salle du conseil de la Paroisse de Plessisville



collectif personnages  
équipe imaginaire  
émotions  
match  
**Improvisation**  
théâtre  
écoute histoires

### ATELIERS D'IMPROVISATION OFFERT PAR ÉMILIE MORIN

Si tu as le goût de t'amuser, créer, interpréter, ces ateliers sont faits pour toi.

- À travers les ateliers, tu apprendras...
- À connaître, apprivoiser, ressentir et vivre différentes émotions.
- À mieux te connaître.
- À créer des liens.
- À vivre de nouvelles expériences.

Entente de développement culturel



Québec

Avec la participation financière du gouvernement du Québec et de la MRC de l'Érable dans le cadre de l'entente de développement culturel.



Où : Salle du conseil de la Paroisse de Plessisville  
Quand : À compter du dimanche 19 mars 2023 (10 rencontres)  
Heure : 9h à 11h30  
Pour qui : Pour les jeunes de 10 à 12 ans et 5e et 6e année  
Coût : Gratuit  
Pour inscription : par téléphone au 819-362-2712 poste 4405  
Apportez collation et bouteille d'eau

# Activités & événements

## Camp de jour 2023

À partir de cette année, avec le regroupement des deux camps de jour, vos enfants pourront maintenant passer l'été avec leurs amis sur un seul et même site (Polyvalente La Samare). Le Service d'animation estivale de Plessisville est à la préparation d'un été rempli d'activités et de sorties pour vos enfants.

Le service est disponible aux enfants âgés de 5 à 12 ans ainsi qu'à ceux ayant complété leur maternelle 4 ans. Le camp se déroulera du 26 juin au 11 août avec des journées supplémentaires du 14 au 18 et le 22-23 août selon la disponibilité des animateurs. Le tarif est de 55\$ pour 5 jours et de 35\$ pour 3 jours qui comprend le service de garde et les activités.

Vous pourrez les inscrire du 11 au 25 avril en ligne sur le site Amilia.



## Offre d'emploi étudiant

Le Service d'animation estivale de Plessisville est à la recherche de jeunes pour combler plusieurs postes pour le camp de jour 2023. Nous recherchons des:

- Animateurs (trices)
- Aides-animateurs (trices)
- Accompagnateurs (trices)

Pour plus d'information sur la description des postes, nous vous invitons à consulter le site internet de la Paroisse. Vous pouvez envoyer votre curriculum vitae à l'adresse courriel suivante: [mfillion@plessisville.quebec](mailto:mfillion@plessisville.quebec). La date limite pour postuler est le 25 mars.

## Rallye des ventes de garage

Encore une fois cette année la municipalité de la Paroisse de Plessisville en collaboration avec la Ville de Plessisville, participera au Rallye des ventes de garage.

Il n'est pas nécessaire pour cette journée de se procurer un permis pour installer ses choses devant sa maison. Pour ceux et celles qui souhaiteraient participer, vous avez jusqu'au 17 avril pour inscrire votre vente de garage sur le plan du Rallye. Pour ce faire, vous devez communiquer avec Laurie Sauvageau au 819 362-2712 poste 4410 ou à l'adresse courriel [communication@paroisseplessisville.com](mailto:communication@paroisseplessisville.com).

Le plan sera disponible à quelques endroits (épiceries, restaurants, bureau municipal) et sera également disponible sur le site internet de la municipalité. L'activité est gratuite et c'est l'occasion parfaite pour offrir une deuxième vie à vos objets.



## Festival de l'Érable 2023

Restez à l'affût! Le lancement de la programmation de la 65e édition du Festival de l'Érable de Plessisville sera dévoilée le 21 mars prochain.

Les artistes, les nouveautés et quelques surprises seront présentés sur la page Facebook de l'événement qui aura lieu cette année du 4 au 7 mai 2023.





# INSCRIPTIONS

## Camp de jour été 2023



### INCROYABLE PROGRAMMATION

Du 26 juin au 18 août | 7 h à 17 h 30

- Camp régulier
- Camp gymnastique (7 ans et +)
- Camp sportif (7 ans et +)

**55 \$/Sem.**

Tout inclus



Inscriptions du 11 au 25 avril en ligne:  
[plessisville.quebec/loisirs-culture](http://plessisville.quebec/loisirs-culture)

# ENSEMBLE, RÉALISONS NOTRE PLESSISVILLE



[ensembleplessisville.info](http://ensembleplessisville.info)

Venez *vous renseigner* et  
*poser vos questions!*



**Mercredi**  
**29 mars 2023 | 19 h**  
Auditorium de la Polyvalente  
La Samare (1159, rue Saint-Jean)

**Samedi**  
**29 avril 2023 | 9 h 30**  
Hôtel Le Phare (745, avenue Saint-Louis)

